

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DU BON CURE - n° 1038

- Les travaux d'aménagement du chemin du Bon Curé depuis l'avenue de Génobois (côté RN 57) jusqu'au foyer pour personnes âgées, seront préfinancés par la Société Nancéienne d'Aménagement Bd Joffre à NANCY.
- le préfinancement viendra en déduction des sommes dues au titre des participations non couvertes par une garantie bancaire. Une délibération ultérieure sera prise pour annuler le montant des dites participations correspondant exactement au coût des travaux exécutés.
- le montant des travaux sera calculé hors taxes en raison de la possibilité de SNA de récupérer la TVA.
- le montant prévisible des travaux est de :

travaux d'aménagement de la chaussée	310 795,00 F. TTC	264 896,60 F. HT
honoraires AB2I	19 800,00 F. TTC	19 800,00 F. HT
honoraires Equipement	4 208,00 F. TTC	4 208,00 F. HT
Honoraires SNA	7 770,00 F. TTC	6 607,14 F. HT

Le Maire est autorisé à signer une convention sur ces bases avec la Société Nancéienne d'Aménagement.

La surveillance des travaux est confiée au Service de l'Equipement.